

## LA SANCTION ROYALE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Résidence du gouverneur général  
Ottawa, le 21 décembre 1963.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge en chef du Canada, Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat à 10 heures, ce soir, 21 décembre 1963, pour proroger la première session de la 26<sup>e</sup> législature du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,  
Le secrétaire adjoint du  
Gouverneur général,  
Col. A.-B. Cherrier

**L'hon. M. Pickersgill:** Avant que Votre Honneur quitte le fauteuil ou suspende la séance, quelle que soit l'expression juste à employer, j'imagine que personne ne pourrait me rappeler à l'ordre à l'heure qu'il est, même si je disais les pires sottises. Je tiens cependant à dire à quel point j'ai apprécié la collaboration des membres des autres partis avec qui je me suis entretenu régulièrement tout au cours de la session pour chercher à organiser les travaux de la première session d'une nouvelle législature où aucun parti ne détenait la majorité, où certains problèmes se sont posés que nous n'avions même pas prévus au début de la session et où, nonobstant certains propos que nous pouvons avoir échangés au cours des débats, il s'est accompli beaucoup de travail et en fin de compte, l'état actuel du *Feuilleton* semble assez satisfaisant. Cela n'aurait pas été possible sans ces consultations régulières et sans la collaboration que les honorables vis-à-vis m'ont accordée dans l'organisation des travaux de la Chambre. Je l'apprécie au plus haut point. Je suis heureux de signaler en outre que ces trois dernières semaines, nous avons pu organiser nos travaux et établir les heures de séance sans qu'une seule motion soit mise aux voix.

(Texte)

J'aimerais signaler également que les membres de notre Parlement ont appris à se connaître et qu'il sera beaucoup plus facile, à la prochaine session, de nous mettre au travail et d'accomplir avec diligence la tâche pour laquelle nous sommes élus et peut-être même pour faire certaines critiques au grand plaisir de certains membres de la tribune des journalistes.

Et je dois dire, monsieur le président, dans l'autre langue officielle du pays, que j'apprécie grandement la coopération que m'ont accordée tous les députés.

[M. l'Orateur.]

(Traduction)

**L'hon. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings):** C'est l'habitude, à cette heure du soir, avant que nous nous rendions à l'autre endroit pour la prorogation, d'exprimer certains vœux, certaines félicitations et certaines formules de respect mutuel. Cela convient d'autant mieux, en une occasion comme celle-ci, que nous n'approchons pas seulement de la prorogation, mais aussi de la Noël.

Je suis certain que le leader de la Chambre comprendra, puisqu'il a dit que nous sommes en voie de nous adapter les uns aux autres, que cette adaptation ne peut être qu'assez temporaire. Comme je l'ai dit au ministre des Finances (M. Gordon) lorsque nous nous souhitions réciproquement Joyeux Noël—je lui ai souhaité un très Joyeux Noël, et une très heureuse année, mais non pas démesurément prolongée au cours de l'an qui vient. Nous devons peut-être nous souvenir de ces choses. En cette occasion, je désire dire sérieusement que nous souhitions à notre tour ce que le leader de la Chambre a dit de la collaboration qui s'est poursuivie, malgré la critique. Nous avons, au printemps dernier, débuté dans un Parlement agité. Je pense qu'il est vrai que les conservateurs étaient furieux et que les libéraux étaient outre-cuidants, et il nous a fallu un certain temps pour nous adapter les uns aux autres. Mais, après la série de désastres auxquels ils ont fait face, nous nous sommes sentis mieux et je doute qu'un Parlement ait fonctionné mieux que celui-ci est allé au cours des dernières semaines ou des derniers mois, depuis que nous sommes revenus des vacances d'été. Je suis certain qu'aussi longtemps que nous formerons ce Parlement, cet esprit durera.

Au nom de l'opposition officielle, je désire présenter à M. l'Orateur suppléant, au personnel de la Chambre des communes et à tous ceux qui leur sont associés, nos vœux de Noël, et leur souhaiter une santé florissante et le bonheur au cours de l'année qui vient. En ce qui concerne nos collègues et nos associés des deux côtés de la Chambre—nous nous reverrons sans doute au cours de la soirée—je souhaite à tous les députés de la Chambre, où qu'ils siègent et quel que soit leur parti, la meilleure fortune pour l'année prochaine.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** En réponse aux observations du secrétaire d'État (M. Pickersgill) j'aimerais dire que cette session du Parlement a été remarquable.